

neuf cent soixante huit mille (2,968,000) ou près de trois millions de jeunes saumons sortis de cet établissement dans le court espace de trois ans et distribués parmi les principaux lacs et rivières de la Nouvelle-Ecosse.

Sur les trente-cinq rivières énumérées plus haut, onze se déchargent directement dans l'Atlantique, seize dans la Baie de Fundy et huit dans le golfe St. Laurent; ainsi la reproduction naturelle sur toute la côte de la province a été augmentée d'autant par le nombre de jeunes poissons que nous venons de voir. Il ne s'est pas écoulé assez de temps pour permettre à ces jeunes poissons de retourner dans les rivières où ils furent d'abord placés, en sorte qu'on n'a pu encore observer aucune preuve des bons résultats de la propagation artificielle; mais j'espère être en mesure de dire, dans un an ou deux, que ces cours d'eau ont été sensiblement améliorés. Toutefois ce serait une erreur d'attendre, comme résultat des opérations limitées de notre établissement, une augmentation notable dans la pêche des côtes et des estuaires.

Que la reproduction naturelle du saumon soit très restreinte par le développement que prend l'industrie des manufactures et du bois, la chose est visible, et il est hors de doute que, dans les conditions défavorables qui combattent son action, la nature ne pourra suffire à nos besoins.

L'augmentation de la demande, qui vient des facilités de transport du poisson à l'état frais et de la création de nouveaux marchés, nous impose la nécessité d'augmenter nos pêcheries à l'aide de moyens artificiels.

Dans cette province l'opinion publique réclame un plus grand nombre d'établissements ichthyogéniques, et si nous savons prendre des mesures en conséquence, il est possible de placer tous les ans dans les rivières vingt millions de jeunes saumons; comparés aux sources de richesse qu'ils créeraient, les frais seraient insignifiants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. B. WILMOT,

*Officier en charge de l'établissement
ichthyogénique de Bedford.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

ÉTABLISSEMENT DE MIRAMICHI.

ESK NORD, MIRAMICHI, 31 décembre 1878.

A l'hon. J. C. POPE,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les opérations de l'établissement de Miramichi, province du Nouveau-Brunswick.

Les œufs déposés sur les claies dans l'automne de 1877, furent comme suit :

De Miramichi, saumon, trois cent dix mille (310,000); d'Halifax, deux cent mille (200,000); et de Ristigouche, deux cent quatre mille (204,000): total sept cent quatorze mille (714,000).